

**La justice participative au département des sciences juridiques de
l'Université du Québec à Montréal**
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

Premier cycle	
Objectifs du programme offert	<p>Ce programme a pour objectif socio-économique la formation de juristes qui seront préoccupés de justice sociale et qui, à cette fin, pourront intervenir largement (recherche-action, enseignement, organisation, consultation, contentieux) à la défense et à la promotion des droits des personnes et des groupes (les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les syndicats, les comités de citoyens ou autres groupes apparentés qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel et communautaire) et ce, partout où le droit est en cause et particulièrement dans les domaines qui concernent les conditions de vie et de travail des personnes.</p> <p>À cette fin, le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'acquisition par l'étudiant d'une connaissance des concepts, des règles et des principes fondamentaux du droit qui lui assure une bonne formation générale et une connaissance particulière de secteurs d'interventions privilégiés par l'objectif socio-économique du programme. L'étudiant doit être capable de bien repérer les règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse; 2. Le développement chez l'étudiant d'une capacité d'analyse critique du droit. L'étudiant doit être capable de questionner les règles de droit, d'en percevoir les dimensions historiques, politiques et socio-économiques et d'en comprendre les fondements et les fonctions dans la société; 3. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques qui lui permettront d'utiliser adéquatement le droit dans le traitement de problèmes concrets. L'étudiant doit être capable de bien qualifier juridiquement les problèmes qui lui sont posés, d'identifier les règles de droit applicables, <u>d'en mesurer l'impact en regard des intérêts en jeu et des résultats désirés, de proposer des solutions appropriées, de structurer une argumentation</u>¹ qui les sous-tende et d'en faire l'exposé de façon écrite et orale. <p>Pour atteindre ces objectifs, le programme utilise une pédagogie qui repose sur des activités où l'étudiant est amené à jouer un rôle très actif dans sa formation (lectures préparatoires aux cours, questions et discussions pendant les cours ou en ateliers d'encadrement, travaux de cas pratiques et d'analyses jurisprudentielles, activités cliniques et de recherche) et il privilégie le travail d'équipe comme mode d'apprentissage.</p>
Cours traitant principalement de la justice participative Premier cycle	
Titre et description des cours offerts	<p>JUR 2509 – Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique</p> <p>Ce cours vise l'introduction des étudiants aux concepts essentiels à la compréhension et à l'étude du droit, aux fondements théoriques du droit et à l'analyse critique du droit, aux processus législatifs et aux systèmes juridictionnels, aux différents types de raisonnements juridiques, ainsi que le développement des habiletés de recherche, de raisonnement et de rédaction juridiques. Conceptions et définitions du droit, de l'État de droit et de la justice, notamment la justice sociale et la justice participative. Éléments fondamentaux d'histoire du droit en Occident, au Canada et au Québec. Sources du droit. Caractéristiques des traditions civiliste et de la Common Law. Genèse et évolution des domaines du droit. Processus législatifs canadien et québécois, repérage, mise à jour et analyse de la jurisprudence. Notions des règles d'interprétation des lois. Qualification, raisonnements et argumentation juridiques. Introduction aux théories du droit, aux grands courants d'analyse critique du droit et aux approches disciplinaires. Stratégies de recherche documentaire et techniques d'interrogation des bases de données spécialisées en droit. Formes de discours et de production intellectuelle sur le droit. Initiation à la rédaction juridique. Règles formelles de références juridiques.</p>

¹ NDLR Les passages soulignés indiquent que le concept de la justice participative est susceptible d'y être présenté.

**La justice participative au département des sciences juridiques de
l'Université du Québec à Montréal**
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

JUR 3505 –	<p>Droit des rapports collectifs et de travail (ce cours aurait dû être compris dans les tableaux des années antérieures également : ce cours est obligatoire depuis les débuts du programme) Ce cours vise à initier l'étudiant à l'étude du contenu, de l'évolution et des fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail, et de la pratique s'y rattachant. Contenu, évolution et fonctions du droit du travail en regard de l'organisation des rapports collectifs de travail. Étude des dispositions du Code québécois et du Code canadien du travail : la syndicalisation, la négociation collective, les pratiques déloyales, le règlement des différends et des griefs et les moyens de pression.</p>
JUR 4536 –	<p>Administration de la justice et gestion des conflits : Problématiques de l'administration des litiges, de l'accessibilité à la justice, des coûts de la justice, et du déploiement des voies de recours dans les rapports de droit privé et de droit public. Judicialisation et déjudicialisation. Notions de justice participative, de justice douce, de modes alternatifs de règlement des litiges, de service public de la justice et de privatisation de la justice. Essor des formes de justice parallèle et réappropriation des modes non juridictionnels par l'État, le système judiciaire et les professionnels du droit. Analyse des réponses données par les systèmes juridiques contemporains à la crise des coûts de la justice. Mutation du rôle et de la fonction judiciaire. Typologie des modes d'administration de la justice : caractéristiques, avantages et inconvénients associés aux formes juridictionnelles et non juridictionnelles. Rôle des ombudsmans. Rôle et part du droit dans les solutions non juridictionnelles. Régime juridique et modalités de la conciliation, de la négociation, de la médiation, de l'arbitrage. Formalisation d'une entente négociée, notamment par la voie d'une transaction. Analyse de l'évolution des procédés et des expériences d'administration de la justice et de gestion des conflits dans différents contextes, notamment : droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation, droit commercial, droit administratif.</p>
JUR 4547 –	<p>Résolution de conflits Théories et techniques afférentes à la conduite d'une négociation ou d'une médiation. Procédures et techniques spécifiques à certains contextes notamment : droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit commercial, droit administratif, droit de la consommation. Interaction des dimensions juridiques et des autres dimensions (notamment sociales, psychologiques, éthiques) dans les processus de résolution de conflits.</p>
JUR 4548 –	<p>Concours interuniversitaire Préparation d'un mémoire d'appel et plaidoirie du mémoire devant un tribunal-école dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités tels le Tribunal-école Pierre-Basile Mignault en droit civil, la Coupe Gale en droit pénal et constitutionnel, le Concours Charles-Rousseau en droit international, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme. Préparation et conduite d'une négociation ou d'une médiation dans le cadre de compétitions regroupant plusieurs universités dont le Concours Jean Pictet en droit international humanitaire, ou autres concours de même nature agréés par la direction du programme.</p>
JUR 6575 –	<p>Arbitrage de griefs Ce cours a pour objectifs principaux la familiarisation avec la mécanique propre au processus arbitral et le développement d'une réflexion critique face aux orientations jurisprudentielles et législatives. Les différents types d'arbitrage. La juridiction et la compétence de l'arbitre. Les effets et l'exécution de la sentence arbitrale. Le contrôle de la légalité de la sentence arbitrale.</p>
JUM 4528 -	<p>Clinique juridique (nouveau cours) L'objectif de ce cours est de préparer adéquatement les étudiants à participer à des activités de nature clinique, soit une intervention auprès de personnes à faible revenu aux prises avec des problèmes juridiques et ayant besoin d'informations sur leurs droits et recours. Il s'agit d'aider les étudiants à développer les habiletés juridiques et organisationnelles qui leur permettront éventuellement d'être autonomes et de participer à des activités étudiantes de nature clinique juridique. Ce cours vise donc à fournir aux étudiants les outils nécessaires à cette fin. - Les cadres théorique</p>

**La justice participative au département des sciences juridiques de
l'Université du Québec à Montréal**
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

	et pratique nécessaires à la réalisation d'entrevues avec des personnes en situation de difficulté, y compris la structure de l'entrevue et les techniques de communication : mise en situation pratique et évaluation individuelle. - La nature des recours, délais et règles de prescription en matière civile et administrative ainsi que les règles de preuve en matière civile et administrative : études de cas et exercices pratiques. - Les méthodes de recherche liées à la résolution de problèmes juridiques concrets : mise en situation concrète à l'aide de dossiers. Les règles déontologiques à respecter : cas pratiques. - Les règles de rédaction d'une note de service : exercices de rédaction. L'organisation et la structure des organisations à but non lucratif et les règles de responsabilité juridique applicables : exercices de gestion de groupe et d'une assemblée délibérante. - Les conditions d'accès à l'aide juridique et à la Cour des petites créances. - La Loi sur le Barreau et la Loi sur le Notariat, les limites du rôle de consultant. - La gestion administrative des dossiers (ex. la confidentialité) et d'un bureau de la nature d'une clinique juridique			
Optionnel ou obligatoire	JUR 2509, JUR 3505 <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		JUR 4536, 4547, 4548, 6575 et JUM 4528 <input checked="" type="checkbox"/> Optionnel	
Horaire des cours	JUR 2509	Automne et hiver	JUR 4548	Automne et hiver
	JUR 3505	Automne et hiver	JUR 6575	Hiver
	JUR 4536	Pas offert	JUM 4528	Automne et Hiver
	JUR 4547	Pas offert		
Nombre de crédits	Tous à 3 crédits, sauf :			
	JUR 2509	4 crédits		
	JUR 4548	6 crédits		
Professeurs ou chargés de cours	JUR 2509	Professeurs et chargés de cours	JUR 6575 –	Chargé de cours
	JUR 3505	Professeur et chargés de cours	JUM 4528 -	Professeur
	JUR 4548	Professeurs et chargés de cours		
Cours traitant principalement de la justice participative				
Deuxième cycle				
Titre et description des cours offerts	Quelques cours de 4 crédits figurent dans l'offre de cours de la maîtrise. Pour l'horaire des cours, il est nécessaire de consulter l'offre de cours chaque session.			
	JUR 7860 – Accès à la justice et modes de résolution des conflits			
	Exploration des thèmes relatifs à l'accès à la justice parmi les suivants : les diverses conceptions de l'accès à la justice, conflit entre justice et équité, la situation québécoise de l'accès aux tribunaux judiciaires, les obstacles objectifs et subjectifs, étude et analyse critique des quelques moyens favorisant l'accès des justiciables aux services juridiques et aux tribunaux (Cour des petites créances, aide juridique, recours collectif, assurance frais juridiques), les modes extrajudiciaires de règlement des conflits (conciliation, médiation, arbitrage), l'accès aux tribunaux administratifs, la justice québécoise face à la diversité, les avenues de solution, le droit prospectif (la réforme du Code de procédure civile).			
	JUR 7171 – Les modèles juridiques de rapports collectifs de travail			
	En prenant comme référence le régime général établi par les codes québécois et fédéral du travail, divers régimes spéciaux et particularismes juridiques sont analysés : décrets de convention collective dans l'industrie de la construction, le secteur artistique, les secteurs public et parapublic,			

**La justice participative au département des sciences juridiques de
l'Université du Québec à Montréal**
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

	<p>le secteur municipal, les services policiers et les autres services publics, les entreprises et le travail agricole et les catégories particulières de travailleurs et d'entrepreneurs, etc. L'étude de ces particularismes dans une perspective globalisante met en évidence des agencements alternatifs et suscite une concertation renouvelée de l'économie générale du droit des rapports collectifs de travail. Cette réflexion est alimentée par la prise en compte de phénomènes et de problématiques d'actualité qui interrogent la capacité du régime général, voire du droit comme instruments d'intégration et de traduction des besoins et revendications socioéconomiques tout en maintenant leurs finalités.</p> <p>JUR 7185 – Les litiges du travail et leurs modes de traitement Étude des modes formels et informels de traitement des litiges (plainte administrative, action judiciaire, grief...) du travail; développement historique des modes décisionnels et non décisionnels; nature et caractéristiques (composition, compétence, etc.) des juridictions et organes; fonctionnement : accessibilité, manières de procéder, analyse des activités des juridictions et organes et évaluation de performance.</p>
--	--

Cours abordant la justice participative

<p>JUR 2507 – Méthodologie et analyse critique du droit</p>	<p>Introduction au droit. Conceptions et définitions du droit et de l'État de droit. Droit naturel et droit positif. Distinction du droit des autres disciplines normatives. Systèmes et cultures juridiques. Caractéristiques des traditions civiliste et de la Common Law. Notions de sujet de droit, de droit objectif et droits subjectifs. Genèse et évolution des domaines et matières du droit. Éléments fondamentaux d'histoire du droit en Occident, au Canada et au Québec.</p> <p>Conceptions de la justice et de la « justiciabilité ». Notions de justice rétributive, distributive, sociale, participative. Introduction au système juridique canadien. Introduction à l'étude du droit et des sources du droit. Nature des sources de droit : constitutions, lois, règlements, jurisprudence, coutumes, traités, doctrine.</p> <p>Rationalité juridique : questions de fait et questions de droit. Qualification, syllogisme, raisonnements et argumentation juridiques. Paradigme juridique : prétention, opinion, décision.</p> <p>Notions élémentaires des modalités d'interprétation des lois. Formes de discours et de production intellectuelle sur le droit: commentaire de législation et jurisprudence, article de doctrine, traité, mémoires de toute nature, analyse fondamentale et propositions de réforme du droit.</p> <p>Rédaction d'une note faisant état d'un raisonnement juridique relatif à une question donnée. Illustration des apports, de méthodes et du corpus documentaire des approches disciplinaires visant à la compréhension du droit : philosophie, sociologie, histoire, analyse politique et économique du droit. Introduction aux grands courants d'analyse critique du droit : marxisme, féminisme, <i>critical legal studies</i> ... Rédaction d'un commentaire critique.</p>
--	--